

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N°. : 200-11-025040-182

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

*Dans l'affaire de la Loi sur l'encadrement
du secteur financier :*

**AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Demanderesse

c.

DOMINIC LACROIX

Défendeur

et

**RAYMOND CHABOT
ADMINISTRATEUR PROVISoire INC.**

Administrateur provisoire

**COMITÉ AD HOC D'INVESTISSEURS
DE PLEXCOIN**

Intervenant

MAXIME VAILLANCOURT ET AL.

Intervenants

**COMITÉ INVESTISSEURS DES
CRÉANCIERS/INVESTISSEURS**

Intervenant-requérant

LEMIEUX NOLET INC., en sa qualité de
syndic aux sociétés DL Innov inc., Micro-
Prêts inc. et FinaOne inc.

Intervenant-requérant

AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

Mise en cause

**PROCUREUR GÉNÉRAL DU
CANADA**, pour le ministre du Revenu
national (l'Agence du revenu du Canada)

Mis en cause

**DÉCLARATION SOUS SERMENT
DE VÉRONIQUE PAGÉ**

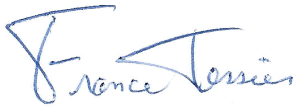
Je soussignée, **Véronique Pagé**, agente de cas complexe à l'Agence du revenu du Canada (ARC) ayant un bureau au 3400, avenue Jean-Béraud à Laval, (Québec), H7T 2Z2, déclare solennellement ce qui suit :

1. J'ai été en charge du dossier de recouvrement des compagnies DL Innov, FinaOne et Micro-Prêts du 19 janvier 2018 au 18 juillet 2018.
2. Le 21 juin 2018, j'ai été nommée inspecteur dans les trois dossiers de faillite et ma nomination demeure malgré que je ne sois plus en charge du dossier.
3. Monsieur Benoit Lapierre a pris en charge la suite des dossiers de faillites des sociétés DL Innov, FinaOne et Micro-Prêts.
4. L'ARC a produit des réclamations dans les trois dossiers de faillite.
5. Les cotisations à la source des réclamations n'ont pas été contestées par les compagnies débitrices.
6. Les réclamations ont été admises par le syndic Lemieux Nolet inc.

7. Au meilleur de ma connaissance, au cours des assemblées de créanciers et d'inspecteurs, l'ARC s'est abstenue de voter sur les décisions touchant les investisseurs.

8. Tous les faits allégués sont vrais.

Affirmé solennellement devant moi,
par moyen technologique l'affiant
étant à Laval et le commissaire à
Laval, le 14 janvier 2022



Commissaire à l'assermentation
pour le Québec

ET J'AI SIGNÉ par moyen
technologique le 14 janvier 2022.



VÉRONIQUE PAGÉ

N° 200-11-025040-182

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
DISTRICT DE QUÉBEC**

Dans l'affaire de la Loi sur l'encadrement du secteur financier :

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

DOMINIC LACROIX ET ALS.

Défendeur

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA;

et

AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC

Mis en cause

AFFIDAVIT DE MADAME VÉRONIQUE PAGÉ

ORIGINAL

M^e Chantal Comtois

M^e Kloé Sévigny

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ministère de la Justice Canada

Complexe Guy-Favreau, Tour Est, 9^e étage

200, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H2Z 1X4

N° tél. : 514-496-7159

OP 0828

N° téléc. : 514-283-3103

BC 0565

N/réf. : LEX-500042145

Courriel : NotificationPGC-AGC.Fiscal-Tax@justice.gc.ca

chantal.comtois@justice.gc.ca

Kloe.sevigny@justice.gc.ca